

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

87 N° 9 1965

À travers les discours de Paul VI

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 964 - 978

<https://www.nrt.be/en/articles/a-travers-les-discours-de-paul-vi-1555>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

A travers les discours de Paul VI

Le discours du Pape aux Nations-Unies.

Un plaidoyer pour la paix...

Bien des fois déjà, Paul VI a fait appel à la conscience de l'humanité en faveur de la paix¹. Cette fois, répondant à l'invitation de M. U Thant, secrétaire général de l'O.N.U., c'est devant l'Assemblée générale des Nations-Unies que Paul VI a voulu proclamer le message de paix et de fraternité que l'Eglise est chargée d'annoncer au monde².

De ce discours que tant de millions d'hommes ont pu suivre comme s'ils y assistaient, grâce à la télévision, nous ne retiendrons pas tant les thèmes soulignés par la presse : l'approbation sans réserve à la tâche de l'O.N.U., « une ratification morale et solennelle de cette haute institution », qui « représente le chemin obligé de la civilisation moderne et de la paix mondiale » et comme telle marque « une étape dans le développement de l'humanité » ; la nécessité pour cette même O.N.U. d'intégrer « ceux qui sont encore au dehors » et de ramener « ceux qui se seraient détachés de vous » ; celle de ne pas admettre qu'un membre de l'O.N.U. « soit supérieur aux autres » — « non pas que vous soyez égaux, mais ici vous vous faites égaux ». Nous retiendrons d'abord l'appel pressant à la concorde. Sur ce thème, le Pape a eu des formules plus vigoureuses que toutes celles du passé : « C'est la parole que vous attendiez de Nous et que Nous ne pouvons prononcer sans être conscient de sa gravité et de sa solennité : jamais plus les uns contre les autres, jamais plus, jamais... Il suffit de rappeler que le sang de millions d'hommes, que des souffrances inouïes et innombrables, que d'inutiles massacres et d'épouvantables ruines sanctionnent le pacte qui vous unit en un serment qui doit changer l'histoire future du monde : jamais plus la guerre, jamais plus la guerre ! C'est la paix, la paix qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité ». Mais aux félicitations que le Pape adresse à l'O.N.U. pour ses efforts en faveur de la paix, se joint le rappel de vérités plus précises : « La paix, vous le savez, ne se construit pas seulement au moyen de la politique et de l'équilibre des forces et des intérêts. Elle se construit avec l'esprit, les idées, les œuvres de la paix... Le monde arrivera-t-il jamais à changer la mentalité particulariste et belliqueuse qui a tissé jusqu'ici une si

1. Cfr par exemple : Allocution du 26 août 1964 (*N.R.Th.*, 86, 1964, p. 977 ; du 31 août 1964 (*ibid.*) ; Message à la presse lors du Congrès de Bombay, le 3 décembre 1964 (*N.R.Th.*, 87, 1965, p. 27, note 17) ; Message de Noël, 22 décembre 1964 (*ibid.*, p. 202) ; Encyclique *Mense maio* (*ibid.*, p. 640 — et cfr la note 2 sur l'Audience du 11 février 1965, et la note 3, p. 642, sur le Message du 18 février au Card. Spellmann) ; enfin, lors de chaque crise internationale le Pape n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude et de faire prier les chrétiens — par ex. dans les quelques mots qu'il adresse à la foule massée sur la place Saint-Pierre pour la récitation de l'Angelus.

2. Texte français dans *L'Oss. Rom.* du 6 oct. 1965, pp. 3-4.

grande partie de son histoire ? Il est difficile de le prévoir. Mais il est facile d'affirmer qu'il faut se mettre résolument en route vers la nouvelle histoire, l'histoire pacifique, celle qui sera vraiment et pleinement humaine, celle-là même que Dieu a promise aux hommes de bonne volonté. Les voies en sont tracées devant vous : la première est elle du désarmement. Si vous voulez être frères, laissez tomber les armes de vos mains. On ne peut pas aimer avec des armes offensives dans les mains. Les armes, surtout les terribles armes que la science moderne vous a données, avant même de causer des victimes et des ruines, engendrent de mauvais rêves, alimentent de mauvais sentiments, créent des cauchemars, des défiances, de sombres résolutions. Elles exigent d'énormes dépenses. Elles arrêtent les projets de solidarité et d'utile travail. Elles faussent la psychologie des peuples». Certes, le Pape sait bien que « tant que l'homme restera l'être faible, changeant et même méchant qu'il se montre souvent, les armes défensives seront, hélas, nécessaires » ; mais la tâche de l'O.N.U. est précisément « d'étudier les moyens de garantir la sécurité de la vie internationale sans recourir aux armes » — ce qui exige « que grandisse la confiance unanime en cette institution, que grandisse son autorité ».

... et pour la collaboration entre les peuples.

Mais « ce n'est pas seulement pour conjurer les conflits entre les Etats que l'on œuvre ici ». Lorsque le Pape renouvelle son invitation de Bombay, « consacrer au bénéfice des pays en voie de développement une partie au moins des économies qui peuvent être réalisées grâce à la réduction des armements », il sait qu'il « fait écho à un autre principe constitutif des Nations-Unies... rendre les Etats capables de travailler les uns pour les autres ». Plus qu'une simple « coexistence », « vous organisez la collaboration fraternelle des peuples... C'est ce qu'il y a de plus beau dans l'Organisation des Nations-Unies, c'est son visage humain le plus authentique... Nous oserons dire : c'est le reflet du dessein de Dieu... où Nous voyons le message évangélique, de céleste se faire terrestre...

» Vous êtes les interprètes de ce qu'il y a de plus haut dans la sagesse humaine, nous dirions presque : son caractère sacré. Car c'est avant tout de la vie de l'homme qu'il s'agit, et la vie de l'homme est sacrée : personne ne peut oser y attenter. C'est dans votre Assemblée que le respect de la vie, même en ce qui concerne le grand problème de la natalité, doit trouver sa plus haute profession et sa plus raisonnable défense. Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, ce qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie.

» Mais il ne suffit pas de nourrir les affamés : encore faut-il assurer à chaque homme une vie conforme à sa dignité. Et c'est ce que vous vous efforcez de faire ». Le Pape rappelle alors l'aide aux pays en voie de développement, la lutte contre l'analphabétisme et pour l'expansion de la culture, l'assistance sanitaire : « tout cela est magnifique et mérite l'éloge et l'appui de tous, y compris le Nôtre ».

Un certain langage de l'Eglise au sein du monde.

Ce qui nous semble digne aussi d'être souligné, c'est la manière dont le Saint-Père s'est adressé à l'Assemblée. Un certain langage caractéristique, une attitude qu'il faut bien dire neuve (ou renouvelée d'époques très anciennes), où l'Eglise, plutôt que de se présenter d'emblée comme « mater » et « magistra », reconnaît ses solidarités dans le respect et la disponibilité du service. Le Pape exprime non seulement sa « profonde gratitude » pour l'invitation reçue, mais il présente son « salut cordial et déférent » : « c'est en ami que Nous Nous présentons à vous ». **« Cette rencontre... est empreinte à la fois de simplicité et de grandeur.**

De simplicité, car celui qui vous parle est un homme comme vous ; il est votre frère, et même un des plus petits parmi vous, qui représentez des Etats souverains, puisqu'il n'est investi — s'il vous plaît de Nous considérer à ce point de vue — que d'une minuscule et quasi symbolique souveraineté temporelle : le minimum nécessaire pour être libre d'exercer sa mission et assurer ceux qui traitent avec lui qu'il est indépendant de toute souveraineté de ce monde. Il n'a aucune puissance temporelle, aucune ambition d'entrer avec vous en compétition. De fait, Nous n'avons rien à demander, aucune question à soulever ; tout au plus un désir à formuler, une permission à solliciter : celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de Notre compétence, avec désintéressement, humilité et amour.

Cette déclaration « si simple qu'elle peut paraître insignifiante pour cette assemblée, habituée à traiter d'affaires extrêmement importantes et difficiles », n'empêche pas la « singulière grandeur » de cette rencontre : en ce moment « s'accomplit un vœu que Nous portons dans le cœur depuis près de vingt siècles... Nous célébrons ici l'épilogue d'un laborieux pèlerinage à la recherche d'un colloque avec le monde entier, depuis le jour où il nous fut commandé : « Allez, portez la bonne nouvelle à toutes les nations ». Or c'est vous qui représentez toutes les Nations ».

Pour eux, l'Eglise a un message — mais qui consiste en une « ratification morale et solennelle ». Comme le montre tout le discours, ce message est semblable à la parole prophétique, dont le rôle est moins de dévoiler l'avenir que de proclamer le sens profond du présent. « Ce message vient de notre expérience historique. C'est comme « expert en humanité » que nous apportons à cette organisation... (notre) suffrage ». En ce sens la voix de l'Eglise est celle de l'humanité, « aussi bien la voix des morts que celle des vivants », et surtout peut-être « la voix des pauvres, des déshérités, des malheureux, de ceux qui aspirent à la justice, à la dignité de vivre, à la liberté, au bien-être et au progrès ». Elle constate un dynamisme à l'œuvre dans l'histoire et proclame : « C'est ainsi que cela doit être » ; c'est un « éloge » et un « souhait » non pas attribués du dehors : « Nous les tirons du dedans, du génie même de votre institution ». Ce jugement saisit une concordance : « Nous serions tenté de dire que votre caractéristique reflète en quelque sorte dans l'ordre temporel ce que notre Eglise catholique veut être dans l'ordre spirituel : unique et universelle ». C'est pourquoi il se transforme en souhait : « allez de l'avant », vers une plus grande universalité. Encore une fois, le « vous » de l'allocution recouvre une solidarité voilée : l'Eglise parle du sein même du monde, car « la logique de ce souhait... appartient, peut-on dire, à la structure de votre organisation ». Inversement, le Pape peut emprunter pour exprimer son exhortation « les paroles lucides d'un grand disparu, John Kennedy, qui proclamait, il y a quatre ans : « L'humanité devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité ». Dans les efforts des Nations-Unies pour « la collaboration fraternelle des peuples », le Pape peut voir « le reflet du dessein de Dieu — dessein transcendant et plein d'amour — pour le progrès de la société humaine, reflet où nous voyons le message évangélique, de céleste se faire terrestre ». Tandis qu'en parlant « d'humanité, de générosité », le Pape était conscient de « faire écho à un... principe constitutif des Nations-Unies », il lui « semble entendre », dans le travail positif de l'O.N.U., « l'écho de la voix de Nos prédécesseurs, et de celle en particulier du Pape Jean XXIII, dont le message de « Pacem in Terris » a trouvé parmi vous une résonance si honorable et si significative ».

Ce message venu du passé, expression du présent, est ainsi « tout entier tourné vers l'avenir ». Il fait surgir dans ce présent l'exigence « de nos consciences. Oui, le moment est venu de la conversion, de la transformation personnelle, du renouvellement intérieur. Nous devons nous habituer à penser d'une manière

nouvelle l'homme. D'une manière nouvelle aussi la vie en commun des hommes ; d'une manière nouvelle, enfin, les chemins de l'histoire et les destins du monde, selon la parole de saint Paul : « Revêtir l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité ». Le présent invite à « un moment... de réflexion, quasi de prière : repenser à notre commune origine, à notre histoire, à notre destin commun ». C'est « la conscience morale » qui tient en mains ce destin. C'est jusqu'à ce point que doit aboutir toute réflexion sur la marche des événements — et là, on rencontre toujours une foi : les « indispensables principes de sagesse supérieure », seuls capables de soutenir et d'éclairer l'édifice de la civilisation moderne, « ne peuvent reposer — c'est Notre conviction, vous le savez — que sur la foi en Dieu. Le Dieu inconnu dont parlait saint Paul aux Athéniens, sur l'Aréopage. Inconnu de ceux qui pourtant, sans s'en douter, le cherchaient et l'avaient près d'eux, comme il arrive à tant d'hommes de notre siècle... Pour Nous, en tout cas, et pour tous ceux qui accueillent l'ineffable révélation que le Christ nous a faite de Lui, c'est le Dieu vivant, le Père de tous les hommes ». Telle est, à la dernière phrase, la seule mention explicite du Christ dans ce discours. Car ce qui importe, ce n'est pas tant de parler de lui que de faire entendre aujourd'hui sa parole vivante, dans le monde et pour le monde.

L'ouverture de la 4^e session : attitude spirituelle.

Dans l'allocution d'ouverture de la 4^e session de Vatican II³, le Pape s'est interdit « de toucher aucun des thèmes qui seront proposés à l'examen et aux délibérations de cette assemblée », et cela. « pour ne pas devancer... la libre orientation de vos opinions ». Par contre, il a souligné cette attitude spirituelle essentielle à l'exercice du Magistère infaillible, qui est « l'écoute du Saint-Esprit » : « Cette assemblée devra à la fin se prononcer avec les formidables paroles apostoliques : « Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous » (Actes 15, 28). Il nous faut donc mettre tout en œuvre pour obtenir que l'action du Saint-Esprit non seulement s'insère dans la nôtre, mais la pénètre tout entière, l'illumine, la corrobore et la sanctifie ». Cela suppose, comme le répète l'Apocalypse, que « celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Eglises » (Apoc. 2, 7 - 3, 22). « Ecouter : écouter la voix mystérieuse du Paraclet doit être notre premier devoir ».

De la sorte, le Concile sera une manifestation de l'amour : amour envers Dieu, « louange à la grandeur de sa gloire, qui aujourd'hui nous est plus manifeste à cause des progrès dans la connaissance du cosmos » ; amour de l'Eglise, signe anticipé de l'unité que le monde cherche, de cette « socialité parfaite et supérieure qui forme le problème capital de l'histoire et qui semble insoluble, si l'on pense à l'éternelle histoire de Babel, tragiquement illustrée par notre époque », amour de tous les hommes de ce temps, enfin, qui se traduit par le sens de la « responsabilité envers toute l'humanité » : « l'Eglise... est au service de tous les hommes », « tels qu'ils sont, où qu'ils soient, tous ». Et si le Pape songe en particulier à ceux qui « devraient siéger avec vous, Vénérables Frères, mais manquent à notre invitation parce qu'ils sont injustement empêchés de venir », il redevient envers les persécuteurs « l'Eglise, plutôt que de condamner, aura des sentiments de bonté et de paix ».

Enfin le discours se termine par l'annonce « attendue par ce Concile » de la création d'un « Synode des évêques », pour lequel des normes « seront bientôt

3. Texte latin et italien dans *L'Oss. Rom.* du 15 septembre 1965. Allocution du 14 septembre 1965.

portées à la connaissance de cette assemblée» (cfr infra), et par quelques mots expliquant les raisons pour lesquelles Paul VI a accepté l'invitation qui lui a été faite de se rendre au siège des Nations-Unies à New-York.

Incertitudes modernes et dogmatisme de l'Eglise⁴.

Parmi les « irradiations spirituelles » que le Pape s'efforce de capter lors de ses rencontres, il se préoccupe et s'attriste de rencontrer souvent une certaine inquiétude, qui loin de s'apaiser auprès de la *Cathedra Petri*, « souvent se fait plus vive..., s'accroît dans la crainte de doutes plus grands et la défiance, en voyant des affirmations dogmatiques contrastant avec les conditions présentes des esprits, et qui n'admettent pas la discussion ». Ces voix « proviennent non seulement de la multitude de ceux qui n'ont pas la chance d'avoir notre foi (et déjà cette vague de clameurs adverses nous est une cause d'affliction et un stimulant pour un amour immense et infatigable), mais souvent ces voix proviennent aussi des meilleurs champs du Peuple de Dieu, qui nous sont toujours fidèles et proches, et où d'ordinaire la doctrine de l'Eglise est alimentée d'étude ardente, cultivée avec fermeté de pensée, honorée de la fécondité de la vie chrétienne. Elles viennent faire écho à des erreurs antiques et modernes, déjà rectifiées et condamnées par l'Eglise et rejetées du patrimoine de ses vérités ; soit que l'on propose des hypothèses, bientôt converties en affirmations qui se voudraient scientifiques et mettent en question principes, lois, traditions auxquels l'Eglise est fortement attachée, et dont il n'y a pas à supposer qu'elle puisse jamais se détacher ; soit qu'on insinue des critiques acerbes sur l'histoire et les structures de l'Eglise, et qu'on propose des révisions radicales de toute son action apostolique et de sa présence au monde, si bien que l'Eglise, loin d'en tirer ces virtualités et ces formes neuves où tend la mise à jour conciliaire, finirait par s'assimiler à ce monde qui au contraire attend d'elle le rayon de sa « lumière » et la vigueur de son « sel », non l'acquiescement complaisant à ses théories discutables et à ses habitudes profanes ».

Devant ces constatations, le Pape ne veut pas « approfondir... le problème extrêmement complexe de la vérité religieuse de nos jours » : ces troubles, — il le voit — sont le fait soit de jeunes, soit d'hommes soucieux « non de manquer de fidélité au Credo catholique mais de nouer des contacts nouveaux avec la culture moderne ». Il se contente d'affirmer « l'attention bienveillante et passionnée » qu'il lui consacre, tout comme le fait « l'Episcopat et les courageux théologiens ». Il invite à « ne pas se méfier de la sainte Eglise, et de ce Siège en particulier, à cause de l'attitude ferme et fidèle qu'elle conserve envers la vérité religieuse qui lui vient de la révélation, confiée par le Christ. Attitude dogmatique, oui, ce qui veut dire fondée non sur sa propre science, mais sur la Parole de Dieu rendue intelligible par l'Esprit Saint, et transmise par un magistère tirant son autorité de sa condition de disciple de l'unique Maître, le Christ Seigneur... Attitude qui ne permet pas l'ambiguïté, l'interprétation subjective, la confusion, la décadence, la contradiction dans le message du salut, et qui garantit à tous et à chacun dans le Peuple de Dieu la même vérité, la même assurance, le même langage, celui d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Attitude qui n'invite pas les esprits à la paresse, ne leur épargne aucune vraie enquête scientifique, mais au contraire pousse les esprits à penser, à progresser, à prier. Attitude qui ne nous rend pas fiers comme des détenteurs heureux et exclusifs de la vérité, mais qui nous rend forts et courageux pour la défendre,

4. Audience générale à Castel Gandolfo, le mercredi 4 août 1965 ; texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 5 août 1965.

ardents à la répandre ». Et il conclut par ce souhait, « que la certitude dont cette pierre romaine est le fondement ne soit plus, ne soit jamais cause de défiance, d'angoisse ou de poids, mais source de joie, de plénitude spirituelle, de réconfort et de mérite ».

Réflexions sur l'Eglise et l'histoire.

L'Eglise, vestige d'un passé révolu ?

La visite au Pape fait songer « à un monde dépassé qui ne se survit que symboliquement » : « antiquité non seulement des choses mais des idées, du mode de penser et de parler ». Telle est la réaction qu'observe Paul VI⁵ : « L'Eglise est dépassée, disent certains : elle est un phénomène d'immobilisme ; elle ne nous dit plus rien, ou bien peu. Nous vivons, a-t-on écrit, à une époque post-chrétienne ». A cette impression, certains se complaisent, mais elle est superficielle : « La réalité de l'Eglise, bien que revêtue de formes héritées des siècles passés... ne vieillit pas, elle a en elle une mystérieuse aptitude à se régénérer, à se rajeunir, à s'exprimer en signes de présence permanente et absolue, au point de pouvoir indiquer au progrès même du monde en évolution fébrile les critères de la nouveauté qui ne trompe pas... L'Eglise marque sans crainte les heures du temps qui court, et regarde l'avenir avec anxiété prophétique, tendue vers l'accomplissement eschatologique. L'Eglise n'est pas vieille, elle est éternelle, elle est toujours jeune et sait se maintenir telle.

» Ici se poserait le grand problème du rapport de l'Eglise au temps... Contentons-nous, pour simplifier, d'observer que l'Eglise a deux manières de se garder jeune, c'est-à-dire insérée comme religion vivante dans le tissu de l'histoire passagère. L'une, qu'on pourrait dire tournée « ad extra », consiste à s'approcher du monde qui l'entoure, d'en adopter le langage, les coutumes, la mentalité en tout ce qui est compatible avec la nature et la mission qu'a l'Eglise de s'insérer dans l'histoire qui passe, de « s'historiciser ». L'autre manière, qu'on pourrait appeler « ad intra », consiste pour l'Eglise à chercher en elle-même la vitalité inépuisable de sa vérité, de sa cohérence traditionnelle, de sa richesse spirituelle. L'un et l'autre mode sont bons, pourvu qu'ils soient sagement complémentaires... ». Hélas, certains aujourd'hui oublient le second et s'en tiennent exclusivement au premier, c'est la « tentation... de mettre tout en question, comme s'il fallait commencer aujourd'hui à construire l'Eglise, à refaire sa doctrine en partant moins des données révélées et de la tradition, que des réalités... de la vie contemporaine », avec la prétention « d'infuser à notre christianisme une authenticité seulement découverte aujourd'hui et seule accessible aux hommes de notre temps ». Ce « processus » s'en prend d'abord à des « choses et formes caduques », « mais ensuite, chez certains, il en vient à attaquer des éléments essentiels et intangibles de l'Eglise ». On plie alors « des vérités qui sont hors du temps, parce que divines, à un historicisme qui va jusqu'à les priver de leur contenu et de leur stabilité ». Il ne faut pas « évacuer la croix du Christ », nous avertit saint Paul (1 Co 1, 17).

Le secret de la « jeunesse de l'Eglise » est sa « fidélité à elle-même », et au « trésor divin qui lui est confié par le Christ » : c'est là qu'elle trouve « la sagesse et la force de se présenter toujours vivante et agissante au milieu des hommes ». Mais cette fidélité doit « se manifester de façon accessible aux hommes » : il faut donc « s'efforcer de les connaître, les comprendre, leur faciliter la pratique de la vie chrétienne, leur donner la joie de la rencontre avec le

5. Audience générale du mercredi 11 août, à Castel Gandolfo ; texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 12 août 1965.

Christ, en un mot, se montrer « apostolique ». « C'est là précisément ce qu'aujourd'hui l'Eglise cherche à faire, sagement et courageusement, grâce au Concile, de telle sorte que le Christ resplendisse aux yeux du monde, comme il est gravé sur la base de l'obélisque de la place Saint-Pierre, le Christ de toujours, *heri, hodie et in saecula* ».

L'Eglise et le temps : une triple perspective.

De « l'observatoire » où le situe sa position unique, le Pape invite ses auditeurs à identifier leur vision à la sienne et à celle de l'Eglise⁶. « L'Eglise regarde en arrière, les yeux fixés sur son point de départ, qui est Jésus-Christ... Cette vision n'est jamais oubliée, c'est elle qui guide la route de notre barque mystique, et c'est elle qui fait supposer à certains que l'Eglise vit seulement du passé et dans le passé. Mais il n'en est pas ainsi : notre observatoire possède un autre oculaire, lui aussi toujours attentif, mais mobile celui-ci et adaptable aux perspectives les plus diverses. Il est braqué sur la scène présente, sur la réalité historique présente... Aujourd'hui plus que jamais, il est ouvert sur « les signes des temps » ; et dans l'intensité de son regard il y a aujourd'hui tant d'optimisme, tant de sympathie, tant d'amoureux intérêt ! C'est ce que dira le Schéma XIII du Concile œcuménique, à la prochaine session ». Enfin, l'Eglise contemple aussi l'avenir, et son regard porte loin. « Son horizon est enveloppé d'une nuée lumineuse, qui ne le laisse pas voir dans ses détails, mais le fait entrevoir en images, en signes, en présages qui suffisent à confirmer la direction de la route entreprise, et à imprimer à l'avance de l'Eglise une énergie singulière, une accélération sûre : c'est l'espérance finale, la certitude de la rencontre future avec le Christ glorieux.

Espoir temporel et espérance chrétienne. Cette espérance qui « ne déçoit pas » (Rom. 5, 5) « est le ressort de l'activité, du travail, de l'abnégation, du progrès. Ici peut surgir une question fort complexe, et sous certains aspects dangereuse, celle du conflit ou de l'accord des deux espérances : l'espérance temporelle, aujourd'hui si accrue et fascinante, et l'espérance chrétienne, aujourd'hui souvent discutée et oubliée. Il faudra faire attention. Un savant contemporain écrit : « Aujourd'hui, en ce monde, l'Eglise se trouve affrontée à un courant historique nouveau, puissant et séduisant, qui lui oppose une espèce d'eschatologie rivale. C'est une forme de naturalisme qui prétend conduire l'humanité à une fin immanente à la vie terrestre, à l'aide des forces propres de l'homme, multipliées par la science... Ce naturalisme n'est pas seulement répandu dans un monde extérieur à l'Eglise, mais exerce sa pression sur la conscience et l'action des fidèles eux-mêmes, causant une altération du contenu de l'espérance chrétienne. Cette altération se manifeste dans la préoccupation dominante des biens terrestres et dans l'exaltation des valeurs de la vie humaine ».

» Oui, il faudra faire attention pour ne pas perdre l'espérance chrétienne, la vraie, l'eschatologique... Mais nous savons que les deux espérances... peuvent aussi ne pas s'opposer, mais s'additionner dans l'attente et la recherche de certaines fins supérieures, de soi terrestres, mais coordonnées par la charité à la fin suprême de la vie chrétienne, comme par exemple de donner un sens vrai à l'existence de l'homme, de vaincre la faim dans le monde, d'instaurer la justice, la fraternité, la paix entre les hommes, de promouvoir l'unification ordonnée et pacifique de l'humanité, et ainsi de suite. Et ceci doit faire grandir la confiance dans le cœur de tous, des jeunes spécialement, qui ont tant besoin d'espérance, et des hommes que préoccupent les destinées de notre temps ; et cela doit méri-

6. Audience générale du mercredi 25 août, à Castel Gandolfo. Texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 26 août 1965.

ter à l'Eglise de Dieu une nouvelle estime et un nouvel amour ; parce qu'elle, l'Eglise de Dieu, est source de véritable espérance. Elles aussi, les espérances humaines bonnes et élevées peuvent être étayées par l'espérance chrétienne ».

L'Eglise comme actualité historique.

On peut rapprocher de ces textes les réflexions faites par le Pape lors d'une audience générale d'il y a quelques mois⁷. L'expérience de l'histoire est une expérience double : à la fois celle « du temps qui court » et « de quelque chose qui reste ». Celle du temps qui court, c'est-à-dire « celle de l'histoire passée, celui-là l'éprouve qui pense aux siècles qui nous précèdent, avec une continuité, une connexion intérieure qui laisse entrevoir un dessein singulier et merveilleux, de qui les vicissitudes humaines reçoivent un ordre, un sens, une valeur permettant de les penser et de les référer à Dieu qui guide, dans leur déroulement libre et désordonné, les événements humains. Ici quelque chose se laisse saisir de la logique de l'histoire. En même temps, ... on a l'impression de toucher quelque chose d'immobile, de ferme, d'impassible : on touche la pierre qui ne vieillit pas, qui ne craint pas l'usure des ans, qui est toujours égale à elle-même... Chacune de ces impressions... fait expérimenter divers aspects de la réalité de l'Eglise, qui vit dans le temps et qui défie le temps, ... qui adhère à la fluide contingence des choses humaines, mais portant toujours avec soi certains éléments extratemporels qui sont le secret de sa pérennité et de son actualité : la foi, la grâce, la promesse du Christ ». Ainsi l'année liturgique ramène la mémoire et « d'une certaine façon la réalité » d'événements passés : ils redeviennent présents et même « préparation du futur ». Ainsi par exemple la Noël « se reflète et se répète dans le cœur des fidèles », et « l'Eglise (la) projette dans l'avenir... annonçant son accomplissement en une scène finale ». « Triple avènement du Christ » donc : « dans la réalité historique de l'Évangile, dans la réalité spirituelle des âmes vivantes dans l'histoire traversée par le salut du Christ, dans la réalité eschatologique ou finale de son retour glorieux ».

Deux regards sur l'histoire.

Déjà auparavant, Paul VI avait attiré l'attention sur cette insertion si particulière de l'Eglise dans la trame de l'histoire⁸. « Nous voulons vous inviter, comme c'est notre habitude en ces audiences générales, à rechercher au-dedans de vous-mêmes une des impressions que ce moment, ce lieu, ce spectacle, cette rencontre avec le Pape suscitent certainement en vos âmes ». Une de ces impressions, c'est l'expérience de l'actualité de l'Eglise, et en particulier « la continuité historique de la papauté, qui fait voir dans la personne vivante d'un homme, petit et modeste tant qu'il vous plaira, la permanence authentique d'une mission qui part du Christ... Le temps semble annulé dans cette vision en raccourci qui fait voir le Christ dans son vicaire ». Mais il y a deux façons de se situer en face de ce fait. Au siècle passé, on était plutôt porté à examiner les réminiscences historiques du passé, on goûtait « l'ivresse des souvenirs qui à la rencontre du pape semblaient se ranimer et remplir de présences mystérieuses la scène de la Basilique ». Aujourd'hui, « on s'arrête plutôt sur le dernier anneau de la longue chaîne, au présent, à l'actualité, comme une victoire sur la caducité des choses, ... un fait de notre temps, un fait de vitalité incontestable. Et cela donne à penser, parce que l'orientation habituelle des esprits d'aujourd'hui se désintéresse des choses passées — ou dépassées, comme ils disent — pour faire

7. Audience générale du mercr. 16 déc. 1964 : cfr texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 17 déc. 1964.

8. Audience générale du mercredi 25 novembre : texte italien dans *L'Oss. Rom.* du vendredi 27 novembre 1964.

attention à ce qui existe aujourd'hui et est attendu pour demain». On voit alors l'Eglise « non comme un résidu subsistant à peine des siècles passés », ni « un musée de souvenirs », mais comme « une communauté vivante ». Plus encore, une communauté profondément engagée dans « les problèmes qui intéressent et passionnent notre génération ». Cela explique ses prises de position sur les problèmes actuels. L'Eglise, écrivait déjà Léon XIII, « bien que par nature visant le salut des âmes et le bonheur éternel du ciel, apporte cependant même à l'ordre temporel de si grands avantages qu'il ne pourrait y en avoir de plus grands si elle avait pour but direct et spécial la prospérité de la vie présente » (*Immortale Dei*, 1885). Cette observation, continue Paul VI, doit « renforcer votre confiance dans l'Eglise : celle-ci ne se détache pas de la réalité historique et sociale où l'on vit, mais plutôt la fait comprendre et aide à prendre position vis-à-vis d'elle en homme et en chrétien. Loin de rétrécir l'horizon des intérêts humains, elle les élargit... immensément ». Confiance donc, mais aussi appel à « participer à cette actualité de l'Eglise » : « Connaissez-vous l'histoire présente de l'Eglise ?... Suivez-vous les efforts qu'elle fait pour éduquer les hommes à la nouveauté de la vie chrétienne (*Rom 6, 4*) ?... Vous souvenez-vous que chacun de nous doit être en ce Corps mystique un membre sain et actif, et non mort, ou infirme, ou inerte ? »

Autonomie du profane et authenticité chrétienne.

Le Concile nous recommande « l'authenticité de la vie chrétienne », rappelle le Pape⁹. Mais savons-nous en quoi elle consiste ? Beaucoup en arrivent à dire comme Kierkegaard, « un des penseurs modernes les plus célèbres, qui écrivit que nous étions arrivés à un point où nous ne savons plus exactement ce qu'est le christianisme'..., mais vraiment nous le savons », et la volonté du Concile est de « restaurer la conscience chrétienne ». Dans cet effort même, il l'approfondit, mettant en lumière « le Peuple de Dieu, le sacerdoce de tout baptisé, la participation des fidèles à la célébration liturgique, le devoir de tout croyant d'être témoin et apôtre du nom chrétien, l'appel à la sainteté adressé à tous les fidèles » — sans compter ce qui reste à dire des « rapports de l'Eglise avec le monde ».

Mais cet approfondissement se fait « avec un art nouveau. Le développement de la culture moderne a reconnu la légitime et nécessaire distinction des divers domaines de l'activité humaine, accordant à chacun d'eux une autonomie relative, réclamée par les principes et les buts essentiels de chacun. Si bien que chaque science, chaque profession, chaque art possède une indépendance relative qui les sépare de la sphère proprement religieuse et leur confère un certain « laïcisme » que, s'il est bien entendu, le christianisme est le premier à respecter, ne voulant pas confondre, comme on dit, le sacré avec le profane. Mais là où ces champs d'action se réfèrent à l'homme, considéré dans sa totalité, c'est-à-dire dans son rapport à sa fin suprême, tous peuvent et doivent honorer la lumière religieuse qui éclaire cette fin suprême et permet de l'atteindre, tous doivent être honorés par elle. Là où l'activité devient morale, elle doit faire référence au pôle central de la vie, qui est Dieu, que le Christ nous révèle et vers lequel il nous conduit. Alors toute la vie, même profane pourvu qu'elle soit honnête, peut être chrétienne. Saint Paul ne nous enseigne-t-il pas à tout rapporter au Seigneur ? : « Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, et quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu » (*1 Cor 10, 31*).

» Et pour notre bonheur et notre édification, nous voyons souvent des âmes aspirant à cette pleine unification spirituelle à laquelle nous destine la vocation

9. Audience générale du mercredi 18 août, à Castel Gandolfo ; texte italien dans *L'Oss. Rom.* du 19 août 1965.

chrétienne. Un besoin d'absolue sincérité, une exigence de logique vécue, un courage dédaigneux du respect humain, des bassesses conventionnelles, des reculades viles et indolentes, un attrait intérieur indéfinissable vers la perfection et l'authenticité chrétiennes, poussent aujourd'hui des âmes jeunes à une franchise chrétienne, à une fidélité catholique, à une originalité spirituelle qui laissent l'observateur stupéfait et bouleversé. C'est le souffle de l'Esprit ? *L'Esprit souffle où il veut* (Jo 2, 8) ! C'est un des « signes des temps » qui nous donnent de la joie d'appartenir à cette époque grande et mouvementée qui est la nôtre et qui nous inspire une nouvelle espérance pour l'avenir ».

Entre la rationalisme et le fidéisme.

Dans l'audience spéciale accordée aux participants du VI^e Congrès thomiste international¹⁰, le Saint-Père a souligné d'abord l'opportunité du thème choisi : « Dieu dans la philosophie de saint Thomas et la philosophie contemporaine ». Il rappelle ce qu'il a dit dans « *Ecclesiam suam* », du « drame de l'athéisme moderne », qui entend « se prévaloir... d'une soumission rigoureuse à l'exigence rationnelle de l'esprit humain, dans un effort d'explication scientifique de l'univers ». Or, « contre l'intention de ceux qui pensent forger par là une arme invincible pour leur athéisme, ce processus de pensée, disions-Nous, se voit finalement entraîné par sa force intrinsèque à une affirmation nouvelle du Dieu suprême, au plan métaphysique comme dans l'ordre logique ».

« Nous exprimions alors le désir de voir des fils de l'Eglise l'aider à « déboucher, au-delà du point où l'homme athée l'arrête à dessein, sur cette conception de la réalité objective de l'univers cosmique, qui redonne à l'esprit le sens de la Présence divine et met sur les lèvres les paroles humbles et balbutiantes d'une prière heureuse » (*A.A.S.*, 56, 1964, 653).

» Nous voulons voir dans vos travaux, chers Fils, une réponse à ces vœux et l'entreprise d'un examen sérieux et lucide de la pensée des hommes de notre temps égarés dans l'athéisme. Et vos études peuvent en outre contribuer à dissiper la méprise d'un certain nombre de croyants qui sont aujourd'hui tentés par un fidéisme renaissant. N'attribuant de valeur qu'à la pensée de type scientifique, et défiants à l'égard des certitudes propres à la sagesse philosophique, ils sont portés à fonder sur une option de la volonté leur adhésion à l'ordre des vérités métaphysiques. En face de cette abdication de l'intelligence, qui tend à ruiner la doctrine traditionnelle des préambules de la foi, vos travaux se doivent de rappeler l'indispensable valeur de la raison naturelle, solennellement affirmée par le premier Concile du Vatican (Denzinger-Schönm. 3004, 3009, 3015 et 3026), en conformité avec l'enseignement constant de l'Eglise, dont saint Thomas d'Aquin est l'un des témoins les plus autorisés et les plus éminents. »

Valeur de saint Thomas aujourd'hui. Mais cet appel à saint Thomas n'est-il pas anachronique ? Non. Cette pensée, « malgré la défiance et même l'aversion dont elle est l'objet de la part de tant de courants philosophiques modernes, représente dans l'histoire de la pensée humaine et chrétienne un fait majeur qui ne peut être sous-estimé. Certes, au cours des siècles, le thomisme a connu, comme tout système entré dans une tradition scolaire, les périls de la sclérose et des vaines subtilités ainsi que les inconvénients du revêtement scolastique. Mais, loin de tomber dans une décadence inéluctable, l'œuvre de saint Thomas n'a cessé de susciter l'intérêt de grands esprits, ainsi que la formation d'écoles fécondes, cependant que le magistère ecclésiastique lui prodiguait approbation et soutien. » Ce soutien n'a pas cessé aujourd'hui, mais cela même fait problème :

10. Texte français dans *L'Oss. Rom.* du 13-14 septembre 1965.

« La doctrine d'un penseur du Moyen Age peut-elle avoir un intérêt autre qu'historique et prétendre à une valeur universelle ? Comment le magistère ecclésiastique a-t-il pu engager son autorité dans l'approbation donnée à cette doctrine ? La liberté et le progrès de la recherche intellectuelle enfin ne risquent-ils pas d'en être entravés ?

» La réponse à la première de ces questions tient au fait que la philosophie de saint Thomas possède une aptitude permanente à guider l'esprit humain vers la connaissance du vrai, la vérité de l'être même qui est son objet premier, la connaissance des premiers principes, et la découverte de sa cause transcendante, Dieu. Elle échappe par là à la situation historique particulière du penseur qui l'a dégagée et illustrée comme « la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine ». Aussi avons-Nous pu dire que, « reflétant les essences des choses réellement existantes dans leur vérité certaine et immuable, elle n'est ni médiévale ni propre à quelque nation particulière, mais qu'elle transcende le temps et l'espace, et n'est pas moins valable pour tous les hommes d'aujourd'hui » (Lettre au T.R.P. A. Fernandez, Maître général des Frères Prêcheurs, le 7 mars 1964 ; *A.A.S.*, LVI, 1964, p. 303).

» Cette valeur permanente de la métaphysique thomiste explique l'attitude du magistère ecclésiastique à son égard. Gardienne de la Vérité révélée accueillie par la foi surnaturelle, l'Eglise sait que cet accueil même suppose un esprit capable de notions intelligibles stables et d'affirmations certaines sur l'être des choses et sur Dieu, sinon la Parole de Dieu proposée et tenue sous forme d'affirmations humaines ne serait plus accessible en tant que Vérité absolue (cfr Pie XII, *Humani Generis*, *A.A.S.* XLII, 1950, p. 565-567). Comme le disait Notre prédécesseur Pie XII, « il s'agit de savoir si l'édifice que saint Thomas d'Aquin a construit avec des éléments réunis et rassemblés par delà et par-dessus tous les temps et que lui fournirent les maîtres de toutes les époques de la sagesse chrétienne, repose sur une base solide, conserve toujours sa force et son efficacité, s'il protège encore maintenant d'une manière efficace le dépôt de la foi catholique, et s'il est également pour les progrès nouveaux de la théologie et de la philosophie d'un usage et d'une direction assurés » (Pie XII au Chapitre général dominicain, *A.A.S.*, XXXVIII, 1946, p. 387). A la suite de ce grand Pape, Nous répondons à notre tour positivement à ces questions, et c'est pourquoi Nous continuons à recommander l'œuvre de saint Thomas comme une norme sûre pour l'enseignement sacré (cfr C.I.C. Can. 1366, par. 2 ; Pie XI, *Deus Scientiarum Dominus*, art. 29 a).

» Ce faisant, Nous n'entendons nullement amoindrir — à peine est-il besoin de le souligner — la valeur que l'Eglise n'a cessé de reconnaître à ce précieux héritage des grands penseurs chrétiens de l'Orient et de l'Occident, au sein desquels le nom d'un saint Augustin brille d'un éclat particulier. L'étude naturelle de l'être et du vrai, comme le service fidèle de la Parole de Dieu ne sont certes pas l'apanage exclusif du Docteur angélique. En le déclarant « Docteur commun » et en faisant de sa doctrine la base de l'enseignement ecclésiastique, le Magistère de l'Eglise n'a pas entendu en faire un Maître exclusif, ni imposer chacune de ses thèses, ni exclure la légitime diversité des écoles et des systèmes, et encore moins proscrire la juste liberté de la recherche. La préférence accordée à l'Aquinat, — préférence, et non pas exclusivité (Pie XII, *Allocution à l'Université Grégorienne*, Discorsi, XV, p. 409-410) — va à sa réalisation exemplaire de la sagesse philosophique et théologique, non moins qu'à l'harmonieux accord qu'il a su dégager entre la raison et la foi.

» A l'heure où le Concile s'apprête à donner des directives pratiques pour les études ecclésiastiques, nul doute que le retour aux sources vives de la sainte Ecriture, et l'étude des Pères, conjugués avec l'indispensable approfondissement de la doctrine théologique à la lumière des enseignements du magistère, ne pro-

voquent un renouveau, si ardemment souhaité. Dans cette humble et confiante démarche de la « foi qui cherche l'intelligence », vous aurez à cœur de maintenir avec la pensée de saint Thomas — comme vous l'avez fait au cours de votre Congrès — un contact vivifiant et fécond. Vous montrerez ainsi par votre vivant exemple que le thomisme, loin d'être un système stérilement clos sur lui-même, est capable d'appliquer avec succès ses principes, ses méthodes et son esprit aux tâches nouvelles que la problématique de notre temps propose à la réflexion des penseurs chrétiens. »

Le Synode d'évêques. — (Motu proprio du 15 septembre 1965. — *L'Oss. Rom.*, 16, 17 septembre 1965. — *La Doc. cath.*, 1965, 1663-1668).

Un événement fort important dans la vie de l'Eglise a marqué les débuts de la IV^e Session du Concile. Dans son allocution d'ouverture, le 14 septembre 1965, S.S. Paul VI a exprimé sa joie de pouvoir annoncer à l'Assemblée conciliaire la prochaine constitution d'un Synode d'évêques, pour l'aider dans son ministère pastoral universel. Dès le lendemain, 15 septembre, la chose était réalisée par le Motu proprio *Apostolica Sollicitudo* présenté aux Pères du Concile par le Cardinal Marella, en sa qualité de Président de la Commission du gouvernement des diocèses et de la discipline du clergé. Le texte du Motu proprio fut ensuite lu par le Secrétaire général du Concile, S. Exc. Mgr Pericle Felici. Le Pape avait tenu à être présent à la promulgation de cette institution nouvelle dans le gouvernement de l'Eglise.

Les Pères du Concile ont jugé bon d'exprimer par écrit au Souverain Pontife leur reconnaissance et leur ferme volonté de collaboration intensifiée à sa charge apostolique.

L'institution d'un organe central permanent, permettant au Pape d'associer plus intimement l'épiscopat du monde entier au gouvernement de l'Eglise universelle, avait été proposée par divers évêques dès la période anté-préparatoire du Concile. Le projet était allé se précisant, d'abord sous la forme de nomination d'évêques comme consultants des Congrégations romaines, où ils auraient été convoqués périodiquement ; puis sous la forme d'une assemblée consultative d'évêques qui se réunirait sous la présidence du Souverain Pontife pour examiner les problèmes concernant le bien commun de l'Eglise.

Trois mois après son élection, dans un discours du 21 septembre 1963 à la Curie romaine, S.S. Paul VI avait fait entrevoir que le Concile pourrait souhaiter une collaboration de représentants de l'épiscopat aux travaux du gouvernement de l'Eglise¹.

Quelques jours plus tard, dans son discours d'ouverture de la II^e Session, le 29 septembre 1963, le Pape était revenu sur l'idée, déclarant que la charge de Pasteur universel, bien qu'elle ait été dotée par le Christ des pouvoirs suffisants, « pourra cependant être mieux aidée et soutenue, selon des modalités à établir, par une collaboration plus active et plus consciente de ses responsabilités de Nos chers et vénérés Frères dans l'épiscopat »².

Le chapitre I^{er} du schéma sur la fonction pastorale des évêques, examiné à la III^e Session et d'ailleurs renvoyé à la Commission, exprimait un souhait, savoir qu'une Assemblée ou Conseil d'évêques prête au Souverain Pontife une

1. *A.A.S.*, 1963, 799. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1263. *N.R.Th.*, 1963, 983.

2. *A.A.S.*, 1963, 849. *La Doc. cath.*, 1963, col. 1353-53. *N.R.Th.*, 1963, 975.

aide plus efficace dans sa charge pastorale, selon des modes et des normes à définir par le Pape. Lors de la discussion de ce texte, le Cardinal Lercaro avait insisté pour que les Pères ne dépassent pas leur compétence en une matière qui relevait complètement du pouvoir suprême.

A la fin de la III^e Session, Paul VI, commentant la Constitution *Lumen gentium* au sujet des rapports entre le Souverain Pontife et les évêques en fonction de la collégialité, manifesta son intention de convoquer en certaines circonstances des évêques pour les consulter et établir ainsi également d'utiles relations entre eux et la Curie romaine³.

Si l'on peut donc dire que par l'institution progressive des Conférences épiscopales et que par la doctrine conciliaire sur la collégialité la route était frayée vers un Synode d'évêques, il n'en reste pas moins que l'acte du 15 septembre dernier mérite à un titre très spécial l'appellation de *Motu proprio*. On verra à l'instant la manière dont S.S. Paul VI envisage le nouvel organisme, dont il est le premier à percevoir les grands avantages.

Le *Motu proprio* peut se diviser en deux parties : la première, expositive, indique les motifs divers qui inspirent le Pape dans sa décision ; la seconde, dispositive, reprend, sous une forme juridique très précise, les buts de l'institution nouvelle et en détermine les modalités concrètes. Toutefois, il est prévu dès à présent que les leçons de l'expérience pourront entraîner des modifications des normes générales arrêtées actuellement.

Pourquoi un Synode d'évêques ?

Les premiers mots du *Motu proprio* contiennent la substance de la réponse à cette question : c'est la *sollicitudo apostolique* qui motive la décision du Pape. Convaincu que le primat apostolique est un primat de service, le Souverain Pontife veut entourer son service de l'Eglise de toutes les ressources qui lui sont offertes dans le contexte d'ensemble de Vatican II. Relevons ses diverses considérations :

Scrutant attentivement les signes du temps, le Pape, qui veut adapter sa tâche apostolique aux nécessités accrues et aux conditions actuelles de la société, se sent porté à renforcer par des liens plus étroits son union avec les évêques « que le Saint-Esprit a constitués... pour paître l'Eglise de Dieu » (*Ac*, 20, 28).

Ce ne sont pas uniquement le respect, l'estime, la reconnaissance dont le Pape entoure à bon droit ses Frères dans l'épiscopat qui le déterminent à renforcer cette union, mais aussi sa charge très lourde de Pasteur universel, qui doit conduire le Peuple de Dieu à son héritage éternel.

A l'époque actuelle, qui est certes troublée et pleine de périls, mais qui est aussi largement ouverte au souffle de la grâce divine, le Pape expérimente journalièrement les avantages pour sa charge apostolique de cette union aux évêques. Il veut dès lors la promouvoir et la favoriser de toute manière.

Le Concile œcuménique Vatican II n'a pu que confirmer la persuasion du Pape sur l'opportunité de recourir de plus en plus à l'aide des évêques pour le bien de l'Eglise universelle. Bien plus, le Concile a été la cause pour laquelle le Souverain Pontife a décidé l'établissement d'une institution permanente qui prolongerait les heureux effets de la collaboration actuelle entre le Pape et les évêques. Comme le Concile touche à sa fin, le Pape juge l'heure venue de donner corps à ce projet, qu'il sait d'ailleurs répondre aux vœux de très nombreux Pères :

« Aussi, conclut-il, après avoir mûrement pesé toutes choses, par estime et révérence à l'égard de tous les Evêques catholiques et pour donner à ceux-ci

3. *A.A.S.*, 1964, 1011. — *N.R.Th.*, 1965, 200.

la possibilité de prendre part, de façon plus manifeste et plus efficace, à Notre sollicitude pour l'Eglise universelle, motu proprio et par Notre autorité apostolique, Nous érigeons et instituons à Rome un conseil stable d'Evêques pour l'Eglise universelle, qui relève directement et immédiatement de Notre pouvoir et que Nous appelons du nom propre de *Synode d'évêques*. »

Figure juridique du Synode d'évêques.

La partie dispositive du Motu proprio comporte 12 articles que l'on peut grouper sous divers chefs.

Nature et buts du Synode (art. I et II). Le Synode d'évêques, par lequel des évêques choisis dans les diverses parties du monde apportent au Pasteur suprême de l'Eglise une aide plus efficace, est constitué de telle manière qu'il soit : a) une institution ecclésiastique centrale ; b) représentant tout l'épiscopat catholique ; c) perpétuelle de sa nature ; d) quant à sa structure, remplissant son rôle de manière temporaire et occasionnelle. Ces derniers mots de l'article I s'éclaircissent par les articles suivants, surtout V-VII, sur les divers types d'assemblées.

L'art. II fixe les buts généraux et particuliers du Synode. Sa nature propre est « d'informer et de donner des avis ». Le Souverain Pontife pourra cependant lui accorder un pouvoir délibératif, les décisions devant être alors ratifiées par lui-même.

« Les buts généraux du Synode d'évêques sont : a) de favoriser une union et une collaboration étroites entre le Souverain Pontife et les Evêques du monde entier ; b) de procurer une information directe et exacte sur des questions et des situations qui relèvent de la vie intérieure de l'Eglise et de l'action que celle-ci doit mener dans le monde actuel ; c) de rendre plus facile l'accord des opinions, au moins sur les points essentiels de la doctrine et sur la manière d'agir dans la vie de l'Eglise.

» Les buts spéciaux et immédiats sont : a) d'échanger les renseignements opportuns ; b) de rassembler les avis sur les affaires pour lesquelles le Synode aura été convoqué. »

Le Pape et le Synode d'évêques (art. III). « Le Synode est soumis directement et immédiatement à l'autorité du Pontife Romain, à qui il appartiendra :

1) de convoquer le Synode, chaque fois qu'il le jugera opportun et de fixer le lieu des réunions ; 2) de ratifier l'élection des membres, dont il est question aux articles V et VIII ; 3) de fixer l'objet des questions à traiter, au moins six mois avant la réunion du Synode, si c'est possible ; 4) de faire expédier la matière à traiter à ceux qui doivent intervenir dans ces questions ; 5) d'établir l'ordre du jour ; 6) de présider le Synode en personne ou par d'autres. »

Divers types d'assemblées et leur composition (art. IV-XI). Selon qu'il s'agira d'assemblée générale, extraordinaire ou spéciale, les participants différeront partiellement :

Du synode réuni en *assemblée générale* (art. V), font partie d'abord et en soi : a) Les Patriarches, les Archevêques Majeurs, les Métropolitains, ne relevant pas d'un patriarcat, des Eglises catholiques de rite oriental.

A l'heure actuelle, on ne cite qu'un Archevêque-Majeur, savoir S. Em. le Cardinal Slipyi, pour les Ukrainiens.

b) Les évêques élus par les diverses Conférences épiscopales nationales, dans la proportion ci-dessous indiquée (art. VIII).

c) Les évêques élus par les Conférences épiscopales de plusieurs nations, si celles-ci n'ont pas leur Conférence propre.

d) Dix religieux, représentant les Instituts religieux cléricaux, élus par l'Union Romaine des Supérieurs généraux. Il est à peine besoin de faire remarquer que ceci manifeste la nécessité et l'importance de la collaboration des religieux avec la hiérarchie ; le principe d'ailleurs est déjà posé dans la structure même du Concile œcuménique.

Les Cardinaux préposés à la direction des dicastères de la Curie participent également aux assemblées générales du Synode l'évêques.

On estime à 150-160 le nombre des participants à ces assemblées générales.

Dans l'assemblée extraordinaire du Synode (art. VI) interviendront les mêmes dignitaires orientaux, ainsi que les Cardinaux, préposés aux Congrégations ; quant aux autres, y prendront part les Présidents des Conférences épiscopales nationales, les Présidents des Conférences épiscopales établies pour plusieurs nations, trois religieux désignés comme précédemment.

Lorsque le Synode se réunira en *assemblée spéciale* (art. VII), il se composera des mêmes dignitaires orientaux, des représentants des Conférences épiscopales nationales ou communes à plusieurs nations, et des Instituts religieux, désignés selon les normes des art. V et VIII ; mais tous ces membres devront appartenir aux régions pour lesquelles le Synode a été convoqué.

Ceci nous permet de conclure que les réunions spéciales semblent devoir être réservées à des problèmes nationaux ou régionaux, tandis que les assemblées générales ou extraordinaires traiteraient de questions universelles, réclamant, d'après leur gravité, une représentation plus ou moins importante des évêques et des religieux clercs.

L'art. VIII détermine en quelle proportion les Conférences épiscopales auront à élire des membres pour les assemblées générales ou spéciales ; un, si la Conférence ne dépasse pas vingt-cinq membres ; deux, si elle ne compte pas plus de cinquante membres ; trois de cinquante et un à cent ; quatre au-dessus de cent.

Les mêmes proportions valent pour les Conférences épiscopales groupant plusieurs nations.

L'art. IX fait remarquer que dans le choix de ces représentants des évêques et des religieux l'on doit tenir compte, non seulement de la science et de la prudence, en général, des candidats, mais aussi de leur connaissance théorique et pratique de l'objet qui sera traité au synode.

Si le Souverain Pontife le juge bon, il pourra appeler en outre au Synode, des évêques, des religieux, des experts ecclésiastiques jusqu'à 15 % du nombre total des membres, tel qu'il résulte des articles V et VIII (art. X).

« Lorsque se termine l'assemblée pour laquelle le Synode d'évêques a été convoqué, cessent par le fait même, soit le groupement des personnes de ce Synode, soit les offices et charges que chacun des membres y remplissait » (art. XI).

Secrétaires du Synode (art. XII). Le Motu proprio prévoit l'établissement d'un Secrétaire général permanent, aidé des auxiliaires nécessaires ; ceci assurera la stabilité de l'institution et son bon fonctionnement. Outre le Secrétaire général, nommé par le Souverain Pontife, celui-ci désignera également un secrétaire spécial pour la durée de l'Assemblée.

Telle est la structure juridique que le Motu proprio donne au Synode d'évêques. On est en droit de penser que celui-ci sera non seulement un mémorial fécond de Vatican II mais un précieux instrument d'action efficace et coordonnée pour le bien de l'Eglise universelle ou de certaines régions.

Sans doute aussi, trouvons-nous ainsi déjà élaborée une nouvelle section du futur Code de droit canonique.